Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) FORMATION INITIALE

octobre 26

Objectifs :

Disposer dans l'entreprise de salariés en nombre adapté et bien répartis, capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et de participer à la prévention des risques professionnels. Obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, qui atteste de 8 compétences réparties en 2 domaines.

Moyens & Méthodes :

- → Supports audiovisuels : diaporama sur vidéoprojecteur
- → Matériel technique adapté
- → Exercices d'entraînement

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Lecture de la langue française

Public :

Membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident.

Durée :

2 jours
Maintien et actualisation des compétences (MAC) tous les 24 mois
4 à 10 stagiaires par session

Lieu :

Salle de formation, 12 rue François Robin, Lorient.
Salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous avant l'inscription : nous étudions les adaptations possibles.

Validation :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois, en cas de réussite aux épreuves certificatives.

PROGRAMME

Domaine de compétences 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail

- → Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
  - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
  - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- → Protéger de façon adaptée
  - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
  - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
  - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
- → Examiner la victime
  - Rechercher, suivant un ordre déterminé, les signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
  - Reconnaître les autres signes affectant la victime
  - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- → Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
  - Définir les différents éléments du message d'alerte
  - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
  - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- → Secourir la victime de manière appropriée
  - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
  - Réaliser l'action ou les actions choisies en respectant la conduite à tenir du guide des données techniques
  - Surveiller l'évolution de son état jusqu'à la prise en charge par les secours spécialisés et adapter sa conduite

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.

Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) FORMATION INITIALE

octobre 26

Objectifs :

Disposer dans l'entreprise de salariés en nombre adapté et bien répartis, capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et de participer à la prévention des risques professionnels. Obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, qui atteste de 8 compétences réparties en 2 domaines.

Moyens & Méthodes :

→ Supports audiovisuels : diaporama sur vidéoprojecteur
→ Matériel technique adapté
→ Exercices d'entraînement

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Lecture de la langue française

Public :

Membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident.

Durée :

2 jours
Maintien et actualisation des compétences (MAC) tous les 24 mois
4 à 10 stagiaires par session

Lieu :

Salle de formation, 12 rue François Robin, Lorient.
Salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous avant l'inscription : nous étudions les adaptations possibles.

Validation :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois, en cas de réussite aux épreuves certificatives.

PROGRAMME

Domaine de compétences 2 : contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

→ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  • S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
  • Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
→ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
  • Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
  • Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
→ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
  • Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
  • Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
  • Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Évaluation

Évaluation sous forme de cas concrets, selon le référentiel de certification de l'INRS : avoir réalisé correctement les gestes de secours. Formation assurée par un formateur SST certifié, à jour de son maintien et actualisation des compétences.

Nota : transmettez à l'inscription les risques spécifiques de votre entreprise ou de votre secteur d'activité.

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.